

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Mardi le 6 mars 2018
H E U R E : 19 h 30
L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Pierre Janecek, maire
Kevin Mitchell
François Tremblay
Gaston Chamberland
Léo Simoneau
Guillaume Brais, conseillers
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loiseau

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

066-18 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

067-18 Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois de février 2018 soit
accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- M. Laurent Chatelle - signification des acronymes

Monsieur le maire fait un retour sur les questions du public de la dernière assemblée.

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES ÉLECTIONS 2017

Les rapports de dépenses des candidats à l'élection du 5 novembre 2017 ont tous été
déposés et transmis au DGEQ par le trésorier.

REMBOURSEMENT DE DEPENSES CONSEIL MUNICIPAL

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

068-18 et unanimement résolu que le remboursement de dépenses suivant soit autorisé au membre du conseil ci-après nommé :

- Léo Simoneau204.88 \$
(acquisition d'une machine à café pour le garage municipal).

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 690.

COMPTES PAYABLES

069-18 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 6 mars 2018, représentant des déboursés de 267 722,53 \$, soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 33861 à # 33955 inclusivement.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 253 774,43\$, dont un montant de 3 414,05 \$ affecte l'année 2017 et un montant de 250 360,38 \$ affecte l'année 2018 ; le solde des dépenses de 13 948,10 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI, à la MRC et au CLD.

*Comme nous n'avons plus de représentant au CA de la Fondation BMP et au conseil d'établissement, **le suivi de la Fondation BMP et du conseil d'établissement sera fait au besoin.**

ADMINISTRATION — FINANCES

DEMANDE AU MTMDET LIMITE DE VITESSE ROUTE 202 SECTEUR FUTUR POSTE SQ

- CONSIDERANT QUE** le projet de construction du futur poste de la SQ débutera dans les prochains mois ;
- CONSIDERANT QUE** le poste sera situé sur le lot 5 760 039, dont la limite nord est la ligne de division entre les municipalités de Dunham et Cowansville ;
- CONSIDERANT QUE** le projet implique l'ouverture d'une nouvelle rue donnant sur la route 202, à Dunham, pour desservir le poste de la SQ ainsi que quelques terrains commerciaux ;
- CONSIDERANT QUE** la venue d'un nouveau poste de police à cet endroit impliquera de nombreuses entrées et sorties de véhicules d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE le secteur est actuellement dans une zone où la limite de vitesse permise est de 90 km/heure ;

CONSIDÉRANT QUE la zone de 50 km/heure à l'entrée de Cowansville est actuellement située à environ seulement 500 mètres du futur poste de la SQ à Dunham ;

CONSIDÉRANT QUE les principales autorités concernées (Ville de Dunham, Ville de Cowansville, Sûreté du Québec, Société québécoise des infrastructures) sont en accord avec cette demande de réduction de la vitesse dans ce secteur ;

070-18 Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland, appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu qu'une demande soit adressée au MTMDET afin de prolonger la zone de 50 km/h actuelle d'environ 800 mètres vers le sud, soit jusqu'au secteur de la rue Daigle Aqua à Dunham.

Adopté.

MANDATS A LES CONSULTANTS SM INC. — POSTE DE LA SQ

071-18 Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell, appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que les mandats suivants soient confirmés à LES CONSULTANTS SM INC., dans le cadre de la construction des infrastructures nécessaires pour le futur poste de la Sûreté du Québec à Dunham :

étude des options de desserte sanitaire avec ou sans poste de pompage sur le territoire de Cowansville côté est ou ouest de la route 202 : à tarif horaire + ou - 15 000 \$;

étude géotechnique (conditions d'excavation, condition de forage directionnel (traverse du cours d'eau), assise et enrobage des conduites d'égout et aqueduc, stabilité des pentes, nouvelle, stabilité des pentes d'excavation. structure de chaussée et pavage pour la future rue, drainage temporaire et permanent, réutilisation des matériaux en place, précautions durant la construction, etc.) :

- forage route 202 14 600 \$
- future rue 4 745 \$

étude de circulation et sécurité exigée par le MTMDET (observation terrain, collecte de données, géométrie, réglementation et gestion de la circulation, classification, validation des distances de visibilité requises, estimation de la demande véhiculaire à l'intersection, validation de la géométrie, analyse de circulation, analyse des accidents) : forfaitaire 12 540 \$

Adopté.

Les montants requis seront disponibles à même l'emprunt prévu au règlement n° 368-17.

SUBVENTION PIQM — MADA

CONSIDÉRANT QU'EN juin 2017, le conseil municipal de Dunham a adopté la résolution n° 135-17 ;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution confirmait que la Ville de Dunham déposait une demande d'aide financière au programme PIQM-MADA pour le projet d'aménagement de parc intergénérationnel derrière l'hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation des coûts de ce projet se chiffrait à 72 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution, adoptée à l'unanimité par le conseil municipal, autorisait le dépôt de la demande d'aide financière et confirmait son intention de contribuer financièrement pour sa part du coût de projet admissible et autres frais ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham a reçu, le 7 février dernier, une lettre confirmant que la demande d'aide financière a été retenue ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Famille a signifié à la Ville de Dunham qu'elle devait adopter une résolution ayant un libellé spécifique ;

072-18 Il est proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la Ville de Dunham réitère son engagement à payer sa part des coûts admissibles et des coûts des exploitations continues du projet ;

Qu'une copie de cette résolution soit acheminée au responsable du dossier, au ministère de la Famille.

Adopté.

REMBOURSEMENT DE TAXES MUNICIPALES

073-18 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le remboursement de taxes municipales suivant soit autorisé :

- Maison Dunham inc. (anciennement Centre NuHab inc.)..... 1 502,64 \$
6805-12-8607 – 1964-1968 Scottsmore - immeuble devenu non imposable -
décision de la Commission Municipale du Québec)

Le tout selon le document préparé à cet effet par le trésorier.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 13000 896 et # 02 13000 992.

AUTORISATION SIGNATURES VENTE DEFINITIVE LOT 4 076 482 — VENTE POUR TAXES 18 JUIN 1993

074-18 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte de vente notarié à Succession Gilles Laflamme, pour le lot 4 076 482 du cadastre du Québec (anciennement une partie du lot 792 du canton de Dunham), pour confirmer l'adjudication par vente pour taxes faite à Monsieur (feu) Gilles Laflamme le 18 juin 1993.

Adopté.

VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

SOUSSIONS TRAVAUX MÉCANIQUES À TAUX HORAIRE

Suite à notre demande de soumissions sur invitation pour les travaux mécaniques à taux horaire, pour une durée d'un (1) an, une (1) seule soumission a été reçue et ouverte publiquement le 2 mars 2018 à 10 h, soit :

- SERVICES MECANIQUES MARTIN JETTE ENR.
..... 65.00 \$/heure (74.73 \$/heure taxes incluses) ;

Après étude, il est :

075-18 Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que la soumission présentée par SERVICES MECANIQUES MARTIN JETTE ENR. soit acceptée.

Adopté.

Le certificat de disponibilité de crédit sera émis au fur et à mesure des achats, lors de la présentation des factures à la liste des comptes payables.

SOUSSIONS BALAI RAMASSEUR

Suite à notre demande de soumissions sur invitation pour l'acquisition d'un balai ramasseur pour le chargeur sur roues Caterpillar 938K, une (1) seule soumission a été reçue et ouverte publiquement le 5 mars 2018 à 10 h, soit :

- NORTRAX QUEBEC INC.
balai ramasseur Eddynet RPHB32-09-02..... 55 187,99 \$ (taxes incluses)

Après étude, il est :

076-18

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la soumission présentée par NORTRAX QUEBEC INC. soit acceptée et que cet équipement fasse l'objet d'un crédit-bail de 36 mois.

Adopté.

Le certificat de disponibilité de crédits sera émis lors de l'acceptation de l'offre de financement par crédit-bail.

TRAVAUX DE FAUCHAGE ABORDS ROUTIERS

077-18

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que les travaux de fauchage des abords routiers pour la saison 2018 soient confiés à ANDRÉ PARIS INC., selon son offre de services du 1^{er} mars 2018, pour un montant de 18 500 \$ plus les taxes applicables.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 32000 521.

NOUVELLES INSTALLATIONS LUMIÈRES DE RUE

078-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que les nouvelles installations de lumières de rue suivantes soient autorisées, et qu'un montant approximatif de 7 500 \$ soit autorisé pour l'achat de nouveaux modules, ainsi que leur installation par Hydro-Québec :

- 10^e rang et Béranger;
- Maska et Meigs;
- Malenfant et Guylaine;
- rue Baillon (2);
- rue de la Métairie (2);
- rue de Berthier.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10340 770.

DEMANDE DE SOUSSIONS CAMIONNETTE (PICK-UP) VOIRIE

079-18

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'une demande de soumissions sur invitation soit autorisée pour l'acquisition d'une camionnette, deux portes, 4 roues motrices, boîte standard de 8 pieds, pour le service de voirie, en remplacement de la camionnette GMC Canyon 2008.

Adopté.

URBANISME

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM18-01 — MICHELE BROUILLETTE — 250 JETTE

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

080-18

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure DM 18-01 de Mme Michèle Brouillette, afin de permettre la création de deux (2) lots dérogoires à l'article 17 du règlement de lotissement # 244-03 qui permet des lots d'une superficie minimale de 2 000 mètres carrés et ayant une profondeur moyenne minimale de 75 mètres. Un des lots créés (6 214 074) est d'une superficie de 1 254,2 mètres carrés et a une profondeur moyenne de 41,5 mètres, l'autre lot créé (6 214 075) a une profondeur moyenne de 53,62 mètres.

À noter que le lot 6 214 074 sera non constructible.

Adopté.

DEMANDE AU PIIA – BRASSERIE DUNHAM 3809@3813 PRINCIPALE

081-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que, suite à une recommandation favorable du COMITE CONSULTATIF D'URBANISME (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du 3809@3813 rue Principale :

- agrandissement arrière (bâtiment séparé du bâtiment existant – mur coupe-feu) pour fins de production artisanale de bière et entreposage.

Adopté.

RECOMMANDATION À LA CPTAQ — 9221-0319 QUÉBEC INC. (PAYSAGEMENTS MERCIER (SYLVAIN MERCIER))

082-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le conseil municipal de cette ville recommande favorablement à la CPTAQ d'autoriser la demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture, sur le lot 3 979 870 du cadastre du Québec, présentée par 9221-0319 QUÉBEC INC. (PAYSAGEMENT MERCIER) le 16 février 2018, afin de régulariser un usage accessoire existant depuis 18 ans (entreposage de quelques véhicules et matériaux) sur une superficie d'environ 1 000 mètres carrés, sur une parcelle déjà utilisée en grande partie pour de l'entreposage agricole sur un lot agricole de 43,529 hectares, et que la municipalité considère conforme à la réglementation municipale en vigueur, ou profitant de droits acquis. Les espaces disponibles hors de la zone agricole ne sont pas adéquats en considération des motifs de la présente demande.

Adopté.

DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE LOTS 3 980 798 ET 3 980 799 LAC SELBY

ATTENDU QUE le propriétaire des lots 3 980 798 et 3 980 799, à l'extrémité de la rue Larose, au lac Selby, a manifesté l'intérêt de développer ces lots à des fins résidentielles, impliquant le prolongement de la rue et/ou du réseau d'égout sanitaire, pour desservir environ 10 lots résidentiels selon le plan projet déposé ;

ATTENDU QUE ces lots sont présentement en zone agricole et contiguës à la zone non agricole ;

ATTENDU QUE dans ces circonstances, une demande d'exclusion de la zone agricole doit nécessairement être présentée par la municipalité ou par la municipalité régionale de comté auprès de la COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) ;

ATTENDU QUE ce projet devra être conforme aux règlements municipaux, au schéma d'aménagement de la MRC, ainsi qu'aux normes environnementales en vigueur ;

083-18 Il est proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland, appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que la Ville de Dunham prépare un dossier et présente une demande auprès de la COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) pour exclure de la zone agricole les lots 3 980 798 et 3 980 799 du cadastre du Québec.

Adopté.

ADHÉSION À L'ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC

084-18 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland, appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu qu'un montant de 675.00 \$ (taxes incluses) soit autorisé pour l'adhésion de l'inspectrice municipale à l'Ordre des Urbanistes du Québec.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 610090 494.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

COLLOQUE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE OBV YAMASKA

085-18 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que Monsieur le conseiller François Tremblay soit délégué pour assister à un colloque de l'*Organisme de Bassin Versant de la Yamaska* qui aura lieu le 21 mars 2018 à Victoriaville, et à l'assemblée générale annuelle de cet organisme qui aura lieu à Bromont le 29 mars 2018. Que le remboursement des frais d'inscription, ainsi que les frais de kilométrage, le cas échéant, soient autorisés.

Adopté

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 11000 310.

ÉTUDE RECLASSEMENT BARRAGE LAC SELBY

086-18 Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay, appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que soit accordé un mandat à la firme TETRATECH INC. pour la réalisation d'une étude des calculs hydrologiques et hydrauliques en vue du reclassement du barrage du lac Selby, et qu'un montant de 4 800 \$ plus taxes soit autorisé à cette fin, le tout selon l'offre de services datée du 27 juillet 2017.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 47000 453.

SPORTS ET LOISIRS

ENTRETIEN TERRAINS SOCCER SAISON 2018

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

087-18

et unanimement résolu que les montants suivants soient autorisés pour le programme d'entretien annuel 2018 du terrain de soccer (décompaction, sablage, tapis maillé, aération, fertilisation, surensemencement, etc.) selon l'offre de services de MULTISURFACES GIGUERE, du 15 février 2018 :

- 2 448 \$ plus taxes pour le déchaumage au printemps ;
- 5 286 \$ plus taxes pour l'entretien des petits terrains pour l'année au complet ;
- 1 500 \$ plus taxes pour l'entretien de l'Envol 1 jusqu'en juillet, si nécessaire;
- (total de 9 194 \$ plus taxes pour l'entretien complet pour l'été – en 2017 le prix était de 9 650 \$).

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 71050 521.

MODULE DE JEU PARC DE L'ENVOL

088-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu qu'un montant de 14 233,80 \$ plus taxes soit autorisé pour l'acquisition d'un module de jeu pour les enfants de 18 mois à 5 ans, à être installé au parc de l'Envol.

Que le paiement de la facture numéro # 26092 d'ÉQUIPEMENTS JAMBETTE INC., pour cet achat au montant de 16 365,31 \$, soit effectué avant le 31 mars 2018 afin de bénéficier du rabais de 25% accordé.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10750 750.

ÉQUIPEMENTS TENNIS, VOLLEY-BALL TABLES PIQUE-NIQUE, ETC.

089-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu qu'un montant de 3 040,45 \$ plus taxes soit autorisé pour l'acquisition de banc, toile coupe-vent, filets, estrade 2 rangées pour le tennis et un filet de volley-ball ;

qu'un montant 4 240,00 \$ plus taxes soit autorisé pour l'acquisition de tables à pique-nique (structure d'acier et recouvrement de plastique recyclé).

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70150 649.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2017 — SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques de la MRC Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 7 juillet 2006 ;

ATTENDU QUE chaque municipalité locale se doit de produire un rapport annuel pour l'année précédente et l'adopter par résolution, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* ;

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique a fourni un fichier *Excel* pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Ce fichier comporte trois (3) onglets soit : PMO (plan de mise en œuvre), IP (indicateur de performance) et GRAPH (indicateur de performance sous forme de graphique) ;

ATTENDU QUE pour compléter les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel, le coordonnateur de la MRC Brome-Missisquoi a élaboré un fichier *Excel* additionnel ;

ATTENDU QUE le rapport annuel 2017 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Dunham ;

ATTENDU QUE la municipalité de Dunham a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2017 ;

En conséquence, il est

090-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que la municipalité de Dunham adopte son rapport d'activités annuel 2017 en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et l'autorise à le transmettre à la MRC Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités formant le territoire de la MRC et le transmettra par la suite au ministre de la Sécurité publique.

Adopté.

REMBOURSEMENT SURPRIME D'ASSURANCE – DIRECTEUR INCENDIE

091-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que soit remboursée, au directeur du service des incendies, la surprime d'assurance pour l'utilisation de son véhicule personnel comme véhicule d'urgence, soit un montant de 265.96 \$, pour la période du 9 décembre 2017 au 9 décembre 2018.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 22000 425.

SUBVENTIONS/APPUI/PARTICIPATIONS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- › M. Jean Binette - programme prévention inondations ;
- plan d'urgence ;
- deuxième accès urgence.
- › M. François Charbonneau - deuxième accès urgence.
- › M. François Cusson - montants fauchage abords routiers.
- › Mme Vicky Carrière - incident avec autobus - rue des Cèdres.
- › Mme Irène Gagné - arbres morts dangereux chemin St-Joseph ;
- propriétés en mauvais état chemin
St-Joseph.
- › M. Germain Duchesneau - chemin Childerhouse – à arranger.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

092-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiseau, greffier

Nicole Gingras, trésorier

